Syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du morbihan intérieur

LETTRE d'INFO #27

Novembre 2026

ÉDITO DU PRÉSIDENT



C'est avec beaucoup de fierté et de responsabilité que j'ai accepté la présidence du SITTOM-MI. Cette nouvelle mission s'inscrit dans la continuité du travail engagé depuis plusieurs décennies, avec une ambition claire : préparer une solution durable et économiquement soutenable pour le traitement de nos déchets.

Parmi les projets qui vont marquer les prochaines années, l'extension de notre Unité de Valorisation Énergétique (UVE) des déchets. C'est un projet industriel majeur. Non seulement, il permettra un traitement local des déchets issus du territoire. Mais aussi, il assure l'indépendance de nos communautés de communes vis-à-vis de gros acteurs du traitement des déchets. Surtout, le projet crée deux nouvelles ressources pour nos entreprises locales, de la chaleur et du CO_2. Ces ressources permettront de maîtriser la facture des déchets ménagers pour nos habitants.

Je souhaite que cette évolution se construise dans la transparence, avec une attention particulière portée à l'environnement, aux riverains et à la maîtrise des coûts. Notre responsabilité est simple : anticiper plutôt que subir, et construire aujourd'hui une solution que nous pourrons financer durablement.

Dans ce nouveau numéro, vous découvrirez également le programme de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets SERD qui se tiendra prochainement (du 21 au 29 novembre). N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de votre communauté de communes pour retrouver le programme complet des animations.

Vous en souhaitant bonne lecture.
Sincères salutations.

Jean-Jacques VIDELO,
Président du SITTOM-MI

CAMPAGNE DE COMMUNICATION



Le SITTOM-MI et ses collectivités adhérentes ont créé des clips vidéo pour alerter sur le problème des erreurs de tri. Vingt saynètes présentent les erreurs de tri les plus récurrentes et importantes : *les bâches, les objets en plastique, les couches, la litière, les sacs d'ordures ménagères, les biodéchets, les textiles, les objets en métal, les tuyaux, les bouées et piscines, les déchets dangereux médicaux, les bouteilles de verre, les emballages dans les sacs noirs, les sacs de détritus, les emballages imbriqués, les tapis, le matériel de bricolage, les équipements d'automobile, les appareils électriques, les fruits de mer...*

Ces vidéos d'un ton burlesque et taquin seront diffusées sur les sites et réseaux sociaux de vos collectivités. Elles sont disponibles sur : **https://www.youtube.com/@sittommi56**

ERREUR DE TRI

QU'EST-CE QU'UNE ERREUR DE TRI DANS LA COLLECTE SÉLECTIVE DES EMBALLAGES ?

Une erreur de tri, c'est lorsqu'un déchet est déposé dans le mauvais bac ou conteneur. Pour bien trier, il suffit de respecter les consignes de tri indiquées sur les bacs et conteneurs. **Un bon tri permet de mieux recycler et de donner une seconde vie aux matériaux.** Les erreurs de tri à l'échelle du SITTOM-MI représentent plus de 38 % en moyenne depuis début 2026, soit plus du tiers de la collecte sélective. Ces erreurs posent des problèmes techniques dans les centres de tri (des accidents sur les lignes) et nécessitent d'engager des réparations. Ces erreurs peuvent compliquer le travail dans les centres de tri et **perturber le recyclage**.
Enfin, elles sont dangereuses et désagréables pour les agents de tri. Ces erreurs font également peser un poids financier sur nos collectivités.
Seuls les emballages en vrac et vidés doivent être mis dans les bacs et les colonnes jaune réservés au tri !

Quelques exemples particuliers d'erreurs de tri dans les emballages observés les mois derniers **:**



- **Les câbles électriques doivent être déposés en déchèterie où ils seront recyclés et les matières valorisées.**



- **Les pneus suivent une filière pour les déchets spéciaux et doivent être déposés en magasins repreneurs.**



- **Les blocs de béton doivent être déposés en déchèterie où ils pourront être valorisés en gravat pour la construction.**

Infos pratiques :

Baud Communauté	02 97 39 17 09
Centre Morbihan Communauté	02 97 60 43 42
De l'Oust à Brocéliande Communauté	02 97 75 01 02
Ploërmel Communauté	02 97 73 20 96
Pontivy Communauté	0 800 21 21 06
Roi Morvan Communauté	07 57 68 42 46

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LE TRAITEMENT DES DÉCHETS DU TERRITOIRE

À partir de 2028, l'Unité de Valorisation Énergétique des déchets (UVE) du territoire va s'agrandir. Cette extension permettra de traiter localement la totalité des déchets ménagers produits par les 100 communes et leurs 185 000 habitants. L'objectif est de réduire le recours à l'enfouissement, devenu de plus en plus coûteux et limité.

TRAITER NOS DÉCHETS AU PLUS PRÈS DE CHEZ NOUS

Avec cette nouvelle ligne, l'UVE pourra traiter 60 000 tonnes de déchets par an. Cette capacité a été volontairement dimensionnée pour répondre aux besoins du territoire, sans importer de déchets provenant d'autres régions. Chaque année, environ 50 000 tonnes de déchets ménagers résiduels sont produites sur le territoire, auxquelles s'ajoutent 30 000 tonnes de déchets provenant notamment des commerces, artisans, des services publics locaux (mairies, écoles, Ehpad…). Une partie de ces déchets continuera à être traitée dans d'autres installations.

Cette évolution répond également à un enjeu économique : l'enfouissement coûte de plus en plus cher, notamment en raison de l'augmentation de la taxe sur les déchets (TGAP). **Le projet permettra d'éviter environ 2 millions d'euros de dépenses supplémentaires chaque année.**

DES DÉCHETS TRANSFORMÉS EN ÉNERGIE

L'UVE ne se contente pas de traiter les déchets : elle permet aussi de **récupérer leur énergie**. La chaleur produite, sous forme de vapeur, est vendue à des entreprises voisines. Elle est notamment utilisée par une laiterie pour produire de la poudre de lait. Cette énergie locale permet aux entreprises de limiter leur dépendance aux énergies fossiles et contribue à préserver les emplois du parc d'activités, environ **350 emplois**.

Le système fonctionne également en circuit fermé pour l'eau : l'eau récupérée par la laiterie lors de la fabrication de poudre de lait est envoyée vers l'UVE et réutilisée pour alimenter ses chaudières. **Il n'y a donc aucun prélèvement d'eau sur le réseau d'eau potable.**





UN PROJET QUI CONTRIBUE À MAÎTRISER LES COÛTS

La valorisation de l'énergie produite permet également de réduire le coût du traitement des déchets. Aujourd'hui, le traitement d'une tonne de déchets ménagers représente environ **180 €**. Sans les recettes liées à la vente d'énergie, ce coût est estimé à 210 €. À la mise en service du projet en 2028, le coût du traitement **diminuera à 160 €/tonne**.

Les entreprises qui utilisent le service contribueront davantage au financement du traitement de leurs déchets. Cette participation permettra de réduire la charge supportée par les habitants, avec une économie estimée à **environ 11 € par habitant et par an**.

UNE TECHNOLOGIE POUR RÉCUPÉRER LE CO_2

L'extension prévoit également un dispositif de **captation du CO_2**. Jusqu'à **12 000 tonnes de CO_2 par an** de grade alimentaire pourront être récupérées puis vendues à des maraîchers locaux disposant de serres.

Le CO_2 injecté dans les serres favorise la croissance des plantes. Il est aujourd'hui acheminé par camion depuis d'autres régions de France ou d'Europe. L'objectif est donc de **produire localement une ressource actuellement importée**, tout en réduisant les transports associés.

UN SUIVI ATTENTIF DES NUISANCES

Le fonctionnement de l'installation fait l'objet d'un suivi environnemental pointu. Depuis vingt ans, une surveillance annuelle est notamment réalisée autour du site à partir de lichens. Le territoire participe également au réseau de surveillance de la qualité de l'air en Bretagne.

L'extension prévoit par ailleurs différents équipements destinés à limiter les nuisances : hall fermé, écran acoustique, traitement des odeurs et équipements permettant de réduire le bruit.

LES CHIFFRES CLÉS

- **78 M€ HT** d'investissement pour l'extension et la modernisation de l'installation, dont **15 M€ consacrés au captage du CO_2.**
- **0 € de hausse d'impôt :** l'investissement sera financé par les recettes liées à la vente d'énergie, au CO_2 et au traitement des déchets d'activité économique.
- **Environ 2 M€ par an** de dépenses supplémentaires évitées grâce à la réduction du recours à des solutions extérieures notamment l'enfouissement.

Environ 11 € par habitant et par an d'économie estimée grâce au projet.



La Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 21 au 29 novembre a pour thème *« Passer de l'ultra-conso à la consommation responsable »*. Le SITTOM-MI et ses collectivités adhérentes ont choisi de cibler la consommation durable et responsable des textiles en vous proposant des animations gratuites sur ce thème.

BAUD COMMUNAUTÉ

Repair café : le 21 novembre, de 9h30 à 12h30.

Atelier couture : venez apprendre à réparer vos vêtements, le 28 novembre à 14h, Saint Barthélemy.

Atelier customisation : venez donner une nouvelle vie à votre vêtement ou votre paire de basket, le 28 novembre à 10h30, Baud.

Café papote : réinventer son dressing : une garde-robe avec moins de pièces et plus de style. Venez en discuter avec des expertes à la friperie le 20 novembre à 15h30, Frip'toi de Baud.

Visite du centre de tri des textiles RETRITEX à Pontivy le 27 novembre après-midi. Transport pris en charge..

Informations et inscription :
Tél. 02 97 51 13 30 - Mail : reduisons@baudcom.bzh

« Swap ton look » : le collège Mathurin MARTIN de Baud va s'engager dans une friperie interne éphémère à partir du 28 novembre.

En 2027, participez à un **défi vide-dressing** et relevez le challenge d'une garde-robe plus légère, plus simple et plus responsable, accompagné d'une spécialiste du désencombrement. Luttons ensemble contre la surconsommation et consommons autrement.

Préinscrivez-vous auprès de votre communauté de communes. Places limitées.
reduisons@baudcom.bzh
dechets@ploermelcommunaute.bzh
servicedechets@pontivy-communaute.bzh
preventiondechets@rmcom.bzh

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

Atelier upcycling : customisation de pantalon, jean... à Ploërmel, le 24 novembre à 14h sur inscription.

Repair Café informatique : jeudi 26 novembre, à la déchèterie de Ploërmel et vendredi 27 novembre à la déchèterie de Guillac.

Visite du centre de tri de PAPREC au Rheu, jeudi 26 novembre. Gratuit, sur inscription, transport pris en charge.

Repair Café couture : venez réparer vos vêtements accompagné d'une couturière, vendredi 27 novembre à 17h à Ploërmel, sur inscription

Café papote : réinventer son dressing, une garde-robe avec moins de pièces et plus de style. Venez en discuter avec des expertes, Ploërmel. Places limitées.

Inscription : dechets@ploermelcommunaute.bzh

Dans le cadre de la SERD, les élèves du collège Max Jacob vont s'engager dans l'action « Swap ton look », avec la mise en place d'une friperie éphémère.

ROI MORVAN COMMUNAUTÉ

Venez transformer vos vêtements en œuvre d'art, création personnalisée ou objet pratique...

Jeudi 19 novembre : apéro papote, réinventer son dressing : une garde-robe avec moins de pièces et plus de style. Venez en discuter avec des expertes, Le Grand Manger, Le Faouët, 18h30.

Lundi 23 novembre : créer son bandeau, mairie Kernascléden, 14h-17h.

Mercredi 25 novembre : apprenez à tisser, médiathèque Le Croisty, 10h-12h. Expo de création par la fantaisie des aiguilles, médiathèque de Guiscriff, 14h-17h.

Jeudi 26 novembre : réaliser sa serviette lavable, Le Faouët, 10h-12h. Atelier « TRICOT-THE », médiathèque Lanvénégen, 14h30-16h30.

Vendredi 27 novembre : créer sa pochette déco, Langonnet, 17h-18h. Atelier Linux, Gourin, 18h30.

Samedi 28 novembre : création d'une sculpture, Ploërdut 10h-12h30. Création de sac, médiathèque de Lanvénégen, 10h-12h. Portes ouvertes friperie « Les Univers de Lily », Le Faouët, 14h-17h. Atelier tricot, 14h-17h, médiathèque de Meslan. Lutin de Noël, médiathèque de Gourin, 15h30-16h30.

Gratuit, sur inscription :
Tél. 02 97 23 71 02 - Mail : preventiondechets@rmcom.bzh

Venez visiter l'exposition Génération ZZ : 24 novembre -17 décembre à la médiathèque de Langonnet

Les élèves du lycée Saint Yves de Gourin seront sensibilisés à la consommation des textiles au travers d'une animation Défi textile.

PONTIVY COMMUNAUTÉ

Pontivy Communauté vous propose des ateliers de couture pour sensibiliser à la réparation et au réemploi de nos vêtements.

Café papote : réinventer son dressing, une garde-robe avec moins de pièces et plus de style. Venez en discuter avec des expertes le 28 novembre à 15h, Sacré Dressing à Pontivy.

Atelier couture : venez réparer vos vêtements accompagnés d'une couturière le 26 novembre à Pontivy.

Atelier customisation : venez donnez une nouvelle vie à vos jeans, pantalon... le 28 novembre à Pontivy.

Enfin venez **visiter le centre de tri des textiles Retritex** le 27 novembre à 14h et suivez le parcours de vos textiles.

Sur inscription :
Tél. 0 800 212 106 - servicedechets@pontivy-communauté.bzh

DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ

Atelier Repair t(h)es coutures : un ourlet à ajuster, une fermeture éclair à remplacer... ? Venez apprendre les bons gestes pour prolonger durablement la vie de vos vêtements. **Mercredi 25 novembre**, 14h30 à Malestroit.

Atelier créatif de customisation : pour apprendre à réutiliser vêtements, mercerie et linge de maison désuets, sans machine. **Mercredi 25 novembre**, 9h30 à Malestroit.

Inscription Rouages :
Tél. 06 52 66 18 18 - Mail : sensibilisation@asso-rouages.fr

« Swap ton look » le collège Yves Coppens de Malestroit va s'engager dans une friperie éphémère à partir du 7 décembre.

ACTUALITÉS DE VOS TERRITOIRES

DE L'OUST À BROCÉLIANDE COMMUNAUTÉ



Au 1er janvier 2027, la redevance devient incitative. En fonction de la composition du foyer, les usagers auront un nombre défini d'ouverture des bornes d'apport volontaire (ordures ménagères) et de levées de bac de tri (emballages). Chaque usager disposera d'un forfait de base. Une fois ce forfait atteint, les passages supplémentaires seront facturés pour chaque ouverture de bornes (ordures ménagères) et pour chaque présentation supplémentaire de bac emballages.

Courant janvier les usagers recevront une simulation au vu de l'utilisation du service déchet au cours du second semestre 2026. Comme la collectivité s'était engagée, les usagers recevront une simulation financière de leurs dépôts de sac d'ordures ménagères et des levées de leurs bacs jaunes d'emballages effectués au cours de ce semestre 2026. Dans le même temps la redevance 2027 arrivera par voie-postale et dématérialisée. Celle-ci sera à régler « à réception » comme les années précédentes.

ECOCITO pour contrôler mon utilisation du service déchets. Il est possible de contrôler son utilisation du service avec son compte ECOCITO sur www.oust-broceliande.bzh. La clé d'activation se trouve sur votre redevance ou peut être demandée au moment de son emménagement.

Animations en milieu scolaire. Des animations en milieu scolaire ont été organisées dans plusieurs écoles sur la thématique des biodéchets et des gestes de tri (Sainte-Jeanne-d' Arc à Malestroit et Saint-Juron à La Gacilly). En juin, l'école Saint-Joseph de Pleucadeuc a visité le centre de tri de PAPREC (Le Rheu). Les écoles intéressées peuvent contacter le service déchets pour des animations ou visiter le centre de tri. Pour information, tout usager peut contacter l'entreprise PAPREC pour faire une visite du centre de tri (gratuite). Tél : 02 99 86 15 95.

Anniversaire de la ressourcerie Rouages. À l'occasion de ses cinq ans, l'association Rouages a donné rendez-vous au public le samedi 27 juin 2026 à Malestroit pour une journée festive et engagée autour du réemploi, de la seconde main et de la consommation responsable.

CONTACT : Tél. **02 97 75 01 02 - dechets@oust-broceliande.bzh**

PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

La redevance déchets entrera officiellement en vigueur, à partir du 1er janvier 2027 où les levées de bacs et les dépôts en bornes seront pris en compte pour la facturation. **Les tarifs** seront communiqués par courrier en décembre 2026. Le volume du bac influant sur le montant de la redevance déchets, il sera possible de demander, une fois par an, un changement de volume, depuis le compte usager ou par e-mail à : *dechets@ploermelcommunaute.bzh*

Pour faciliter le paiement et échelonner la dépense, la redevance déchets sera facturée en deux fois, chaque année. En 2027, seule la part fixe sera facturée, au 1er et au 3e trimestre. À partir de 2028, la facturation comprendra la part fixe de l'année en cours et la part variable correspondant aux levées de bacs et dépôts en bornes supplémentaires réalisés l'année précédente.

En 2027, les passages en déchèterie ne seront pas comptabilisés dans la redevance déchets. La carte déchets sera toutefois obligatoire dès le 1er janvier 2027. Avec l'installation des barrières, l'ancien pass déchets cartonné ne sera plus valable. **Créez votre compte usager :** un espace pour suivre vos levées et dépôts, effectuer vos démarches et vérifier vos informations personnelles pour votre facturation. Vos identifiants figurent sur le courrier accompagnant votre carte déchets. Rendez-vous sur : *ploermelcommunaute.ecocito.com*

Retour sur le Défi Zéro Déchet Vert



En 2026, 12 foyers de Ploërmel Communauté ont été accompagnés pour apprendre à réduire leurs déchets verts et les valoriser au jardin. Au fil des ateliers, ils ont découvert de nombreuses techniques faciles à mettre en pratique : *broyage, paillage, compostage, jardinage au naturel...* Une belle expérience collective pour des jardins plus autonomes et moins de passages en déchèterie !

CONTACT : Tél. **02 97 73 20 96 - dechets@ploermelcommunaute.bzh**

PONTIVY COMMUNAUTÉ

Un composteur ? C'est gratuit ! Pontivy Communauté poursuit la distribution gratuite de composteurs aux habitants du territoire. Une solution simple pour valoriser ses biodéchets et produire son propre compost. Pas la place ? Demander gratuitement un badge d'accès ou télécharger l'application mobile et déposer vos biodéchets directement en point d'apport volontaire.

Bac jaune : le tri doit rester visible ! Encore trop de sacs noirs sont retrouvés dans les bacs jaunes. Même si leur contenu est parfaitement trié, un sac fermé ne permet pas d'identifier les déchets qu'il contient. Emballages et papiers sont donc à déposer en vrac, sans sac, dans le bac jaune.

Du nouveau à Cléguérec ! La nouvelle déchèterie vous accueille depuis le 1er juillet 2026 ! Retrouvez-y Adelphe, pour des ateliers de réparation de petit matériel, ainsi que Gratuit'Clég : déposez les objets en bon état dont vous n'avez plus besoin... ou repartez avec ceux qui peuvent vous être utiles. Réparer, donner, récupérer : autant de réflexes pour éviter de jeter !

Une question ? Contactez-nous ! Un doute sur le tri, votre bac, le compostage ou la déchèterie ? Même pour une petite question, n'hésitez pas à nous contacter !

CONTACT : Tél. **0 800 21 21 06**
servicedechets@pontivy-communaute.bzh

ROI MORVAN COMMUNAUTÉ

Pensez à consulter le nouveau Mémotri ! Des colonnes dédiées aux cartons bruns sont accessibles depuis septembre sur le territoire de Roi Morvan Communauté. Pensez à plier vos cartons. Retrouver le point le plus proche de chez vous sur le Guide du tri de Citéo (sélection Grand Cartons).

CENTRE MORBIHAN COMMUNAUTÉ

Actualités du service déchet sur :
https://www.centremorbihancommunaute.bzh

BAUD COMMUNAUTÉ

Le 5 décembre Opération broyage de végétaux de 9h à 12h, à Pluméliau-Bieuzy et de 13h30 à 17h à Baud

CONTACT : **reduisons@baudcom.bzh**

Sittommi
Syndicat intercommunal pour le transfert et le traitement des ordures ménagères du morbihan intérieur
1 rue Denis Papin - BP 30218 - 56305 PONTIVY Cedex
Tél. 02 97 07 13 15 contact@sittommi.fr
www.sittommi.bzh
Groupe IMPRIGRAPH | IOV Communication | R.C. 875 780 207 | Ne pas jeter sur la voie publique